



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



FACULTÉ
D'ÉCONOMIE

PROMESSE DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

NOM DE L'ENTREPRISE

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

N° DE SIRET

NOM ET PRÉNOM D'UN CONTACT AU SEIN DE L'ENTREPRISE

TEL MAIL

MONTANT AFFECTÉ

COMPOSANTE BÉNÉFICIAIRE

CODE UM NUMERO SIRET

FORMATION (facultatif)

DATE CACHET

SIGNATURE



2026

TAXE D'APPRENTISSAGE FACULTÉ D'ÉCONOMIE



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



FACULTÉ
D'ÉCONOMIE

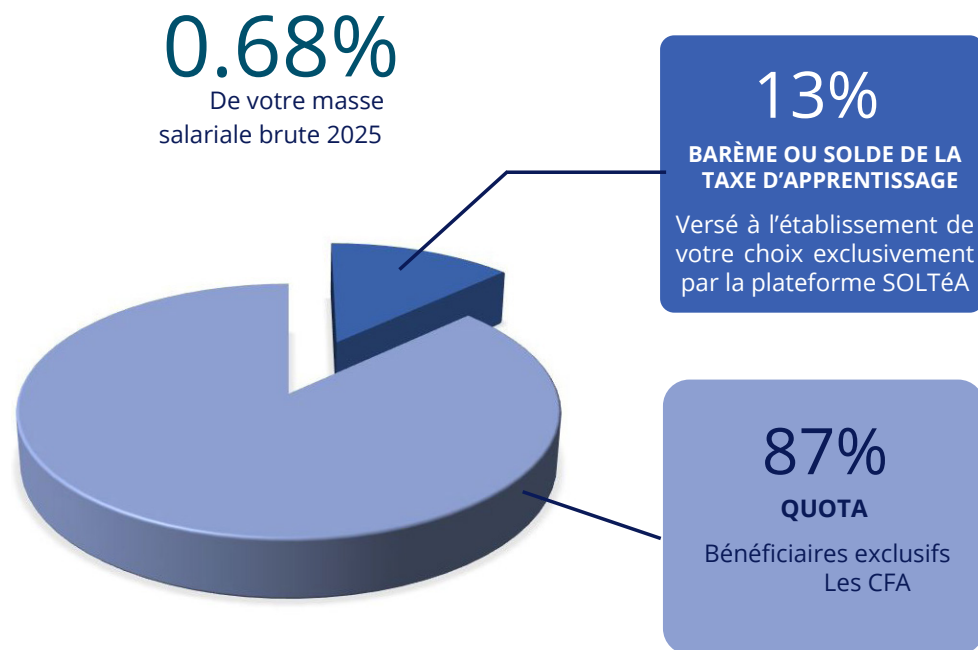
Pourquoi verser votre taxe d'apprentissage à la Faculté d'Économie ?

En affectant votre solde de taxe d'apprentissage à la Faculté d'Économie de l'Université de Montpellier, vous contribuez directement :

- À l'amélioration continue de la qualité de nos formations
- À l'innovation pédagogique
- Au développement de projets de recherche appliquée
- À l'acquisition d'outils spécialisés (logiciels d'analyse de données, outils économétriques)
- À l'intervention de professionnels issus du monde économique
- À l'insertion professionnelle de nos étudiants.

Votre soutien permet de former des diplômés hautement qualifiés, immédiatement opérationnels et adaptés aux besoins des entreprises.

Combien devez-vous verser en 2026 ?



Quand affecter le solde de votre taxe d'apprentissage ?

Dès le **26 mai 2026**, choisissez l'affectation du solde de votre taxe sur la plateforme SOLTéA
<https://www.soltea.gouv.fr>

FACULTÉ D'ÉCONOMIE

N°UAI : 0341153U

N° SIRET : 130 029 796 000 13

RNCP Licence 24 424

RNCP Bi-licence 39 810

RNCP Master ECO 39 015

RNCP Master MBFA 38 542

Solde de l'apprentissage 2026



Comment désigner la Faculté d'Économie comme bénéficiaire ?

Le solde de la taxe d'apprentissage sera recouvré annuellement par l'URSSAF et la MSA et versé à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) via une plateforme de fléchage mise à disposition par la CDC, SOLTéA. Cela vous permet de désigner la Faculté d'Économie de l'Université de Montpellier en tant que destinataire du solde de la taxe d'apprentissage.

FACULTÉ D'ÉCONOMIE DE MONTPELLIER

N° UAI : 0341153U

N° SIRET : 130 029 796 000 13

Pourquoi nous renvoyer la promesse de versement ?

Nous transmettre la promesse de versement au dos est indispensable. En effet, cela nous permettra de vérifier que votre versement nous est bien adressé par la CDC. Vous pouvez nous renvoyer la promesse de versement soit par courrier :

**Faculté d'Économie
Taxe d'apprentissage
Avenue Raymond Dugrand - Bat C
34960 MONTPELLIER Cedex 2**

Soit par mail à eco-ta@umontpellier.fr

Vos contacts à la Faculté d'Économie
eco-ta@umontpellier.fr

Éliette MONSÉGUR
Directrice Administrative
04 34 43 24 56

Chargé-e des partenariats
et d'entreprises
04 34 43 24 57